

Travail en hauteur niveau 1 - Port du harnais

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Protéger les travailleurs en les formant aux règles de sécurité liées au travail en hauteur
- Identifier les risques concernant les dangers que représente la hauteur
- Mettre en application les principes généraux de la prévention en appliquant la réglementation en vigueur.

PROGRAMME

1 Présentation du travail en hauteur

La réglementation - Statistiques des accidents
Les équipements de protection Individuelle et collective

2 Les principes fondamentaux

Principe de retenue / Antichute / Maintien / Plain-vidé et plain-pied
Le facteur chute / La force choc / Tirant d'air

3 Le matériel

Casque / Harnais / Antichute / Connecteurs / Cordes...

4 L'équipement

Le dispositif d'amarrage :

- Le support d'amarrage
- Le dispositif d'ancrage
- Élément de connexion

Notions d'irréprochabilité et de redondance

5 Pratique

Mise en pratique de l'équipement propre à l'établissement et
Présentation des différents systèmes existants (Évolution sur structure
Initiation au Secours en hauteur).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Les méthodes pédagogiques utilisées correspondent aux activités de découverte, d'apprentissage et de mise en pratique des conduites à tenir, des techniques étudiées et de l'application des règles de sécurité

Vidéoprojecteur et paperboard

FORMATEUR

Jean de LAREBEYRETTE, JDL Formation, formateur expert en sécurité et santé au travail

Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en pratique avec l'utilisation du matériel et des process vus au cours de la journée de formation et QCM.

Evaluation de satisfaction.

ACCESSIBILITÉ

Accueil des publics en situation de handicap : contacter Aurélie CHEVALIER au 04 70 46 91 78

Mise à jour le 12 décembre 2023

LES +

- Être conforme à la réglementation
- Possibilité d'organiser cette formation en intra (au sein de votre établissement à partir de 6 salariés)
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

Toute personne désirant se former pour faire face aux risques liés à la hauteur (chefs d'entreprise, salariés)

PRÉ REQUIS

Absence de restriction médicale

LIEU / DATES / HORAIRES

Moulins : mercredi 14 février 2024 ou vendredi 12 avril 2024 ou mardi 18 juin 2024

De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

TARIF

224 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session

CONTACT

Pôle Formation continue

7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703

03017 MOULINS CEDEX

04 70 46 80 83

marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr

fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.